



BULLETIN D'INFORMATION N° 1

Membres du personnel de bureau chez Bell

Consœurs et confrères,

Comme vous le savez, l'ouverture pour les négociations pour Bell bureau a été reportée, car la Compagnie tente d'utiliser la clause sur le maintien des activités prévue au Code canadien du travail, 87.4 (1) pour retirer le pouvoir des travailleurs.

Nous sommes dans l'attente de dates du CCRI. Nous continuerons de vous fournir des mises à jour au fur et à mesure nous travaillons tout au long de ce processus.

Merci pour votre support constant pendant ce processus et nous vous souhaitons une bonne année en sécurité.

En toute solidarité,

Votre comité de négociation

Dana-Anne James
Veronique Prévost
Simon Sladkowski
Nena Bogdanovich – représentante nationale

Mohsen Ben Kheder
Steve Couillard
Raymond Thibert
Myriam Germain – représentante nationale